

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ET RESERVATIONS

Pour réserver :

- par courrier adressé à camping «clos mer et nature », 103, rue Tharon 44730 Saint Michel chef chef
- par téléphone au 02.40.27.85.71
- par Internet au www.camping-clos-mer-nature.fr ou email : closmernature@orange.fr

1-Le signataire majeur est responsable du matériel qui lui est loué.

Il doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile.

2-La réservation deviendra définitive par l'envoi de la demande de réservation dûment remplie et signé accompagnée du chèque d'acompte et frais de réservation et pour les hébergement :

l'accusé de réception émanant du camping et confirmant la réservation.

3-Annulation : quelque soit les raisons et la date d'annulation, l'acompte restera acquis à Clos mer et nature. Annulation à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le séjour sera facturé dans son intégralité.

4- Le règlement sera effectué par un acompte à la réservation (la totalité pour un week-end), le solde étant dû à l'arrivée quelque soit le type de réservation. Lorsque le séjour est commencé, il est dû pour la totalité de la période réservée, et il ne peut y avoir de remboursement possible en cas de départ anticipé, pour quelque raison que ce soit.. Les chèques vacances sont acceptés en règlement du solde.

5-Il sera demandé pour les locations deux chèques de dépôt de garantie, un chèque de 200€ pour le locatif et un chèque de 70€ pour le ménage. Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour un état des lieux est effectué. Le dépôt de garantie de 200€ vous sera restitué au départ ou au plus tard 15 jours après votre départ si l'état du bien loué ne donne pas lieu à observation. Le locataire devra laisser propre à l'intérieur comme à l'extérieur sous peine de voir facturé le prix d'intervention d'une personne pour la remise en état des lieux.

6-Dès son arrivée, le locataire devra vérifier le bon état de sa location, ainsi que l'inventaire et venir au bureau signaler tous manquements avant le lendemain midi.

7-Le signataire majeur s'engage à être assuré pour les dégâts que pourrait causer aux tiers son matériel stationnant ou roulant sur le camping.

8-Pour une réservation en locatif ou emplacement camping, si pour une raison ou une autre, la durée du séjour est écourtée, le montant du séjour reste acquis au camping.

Les journées d'absence ne seront pas décomptées.

La location d'hébergement se fait, soit hors saison par week-en ou mid-week ou à la semaine. Les jours d'arrivée ou de départ sont à prévoir avec le service de réservation, soit pendant juillet août uniquement du samedi à partir de 15h00 ou 16h00 suivant modèle au samedi 10h00 au plus tard (en cas d'arrivée après 19h00, prière de nous informer).

9-Toute arrivée avant la date et l'heure expose les vacanciers à ne pas pouvoir occuper la réservation convenue.

Les locations sont conservées durant 48heures suivant la date d'arrivée prévue, passé ce délai l'emplacement cesse d'être retenu et le séjour vous est facturé dans son intégralité.

10-Les hébergements sont loués nominativement et ne pourront en aucun cas être sous loués sans l'accord express de la direction du camping.

- Attention: pour des raisons de sécurité et d'assurance, aucun campeur supplémentaire, ni à l'arrivée ni pendant le séjour ne sera admis dans un locatif. En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

11- Les « visiteurs » jour sont assujetti à une redevance et doivent impérativement se présenter à l'accueil avant de pénétrer sur le camping. Ils n'ont pas accès à l'espace aquatique.

La taxe de séjour prélevée par la commune n'est pas comprise dans nos tarifs.

J'ai pris connaissance des conditions et m'engage à les respecter. SIGNATURE OBLIGATOIRE